

1. COMPOSITION DE MENAGE

Elle doit être signée pour accord.

En cas de modification de la composition de ménage, les pièces justificatives doivent être jointes :

Départ d'un membre	=>	Preuve nouvelle adresse
Ajout d'un membre majeur	=>	Copie carte d'identité si majeur et preuve des revenus ou attestation sur honneur pour <u>non</u> revenus.
Ajout d'un enfant	=>	Acte de naissance

2. REVENUS DU MENAGE

Catégorie de revenus

Documents à joindre

CALCUL

Revenus de travail	=>	Avertissement extrait de rôle revenus 2007 imposition 2008	Encoder le montant imposable avant le quotient conjugal moins le montant de la pension alimentaire
Revenus de travail sans décompte des contributions sans prise de congés annuels.	=>	Justificatif des rémunérations pour 3 mois consécutifs	Brut imposable divisé par le nbr de jour calendrier x 365
Revenus d'intérim	=>	Justificatif des rémunérations pour 3 mois consécutifs, sans prise de congés annuels	Sur le bas des fiches de salaire se trouve souvent le montant annuel ou par période cf Chantal
Chômage	=>	Taux journalier actuel datant d'août 2009	taux journalier x 312
Mutuelle	=>	Taux journalier actuel datant d'août 2009 + attestation mentionnant le % d'handicap	taux journalier x 312
C.P.A.S.	=>	Attestation du CPAS mentionnant le montant du minimex, le type d'aide (Isolé, Ménage, cohabitant), la date de début du minimex jusqu'à ce jour	montant x 12

Pension imposable	=>	Avertissement extrait de rôle revenus 2007 imposition 2008	Montant imposable
Pension non imposable	=>	Relevé annuel 2007 ou 2008 + Déclaration sur l'honneur du montant global mensuel ou annuel de toutes les pensions	montant x 12 + 520 (conгés payés pour pension complète si pension de ± 600 € ne rien prendre
Allocation handicapé	=>	Relevé annuel du Ministère des Affaires Sociales Copie attestation handicap pour connaître la date de fin d'handicap éventuelle ainsi que la taux	ARR x 12 NE PAS PRENDRE AI
Pension alimentaire	=>	Si perçue pour personne majeure, autre que pour enfant à charge, il faut la copie de l'extrait de compte bancaire. Si versée à une tierce personne, il faut la copie du jugement et l'extrait de compte bancaire	montant mensuel x 12 – 20%

3. DECLARATION SUR L'HONNEUR

A compléter et à signer dans tous les cas, **mais il faut joindre également** la preuve officielle des revenus mentionnés.